



Décision n° 99.00.620.024.0 du 23 avril 1999
Révision n° 1 du CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
[N° 99.00.620.003.0 du 5 mars 1999](#)

**Instrument de pesage à fonctionnement non automatique
modèle CHR 200**

Délivré par : Sous-Direction de la Métrologie (organisme notifié n° 0171), 22 rue Monge 75005 PARIS (FRANCE)

En application : du décret n° 91-330 du 27 mars 1991, modifié par le décret n° 93-973 du 27 juillet 1993, et le décret n° 96-442 du 22 mai 1996, relatif aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié par l'arrêté du 25 juin 1996, relatif aux procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, transposant dans le droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

Délivré à : Société NS METTLER TOLEDO I, 18 avenue de la Pépinière à 78220 - VIROFLAY (FRANCE).

Concernant : des instruments de pesage à fonctionnement non automatique, électroniques, à équilibre automatique, à une seule étendue de mesure et à une seule valeur d'échelon, destinés ou non à la vente directe au public ou à la détermination d'un tarif de transport.

Caractéristiques : classe de précision **III**

Portée maximale (Max)	Nombre d'échelons (n)	Echelon (e)	Effet maximal soustractif de tare
40 kg	≤ 4000	≥ 10 g	T ≥ -Max
80 kg		≥ 20 g	

Température de fonctionnement : +5 °C/+40 °C

Valable jusqu'au : 5 mars 2009.

Les principales caractéristiques et conditions spéciales ne sont pas modifiées et figurent dans l'annexe jointe au certificat d'approbation C.E. de type, où le nom "TESTUT" est remplacé par le nom "NS METTLER TOLEDO I". Tous les plans, schémas et notices sont déposés à la Sous-Direction de la Métrologie sous la référence de dossier DA 18-338.

Remarque : la présente décision étend au demandeur ci-dessus désigné le bénéfice du certificat d'approbation C.E. de type.

Le Sous-Directeur de la Métrologie,

J.F. MAGANA